



La Commune d'Espira de L'Agly, située à 10 Kilomètres de Perpignan et comptant 3500 habitants recherche :

Un Coordinateur Enfance-Jeunesse

DESCRIPTIF DU CANDIDAT

3 ans d'expérience professionnelle souhaitée sur un poste similaire

Qualités relationnelles indispensables. Polyvalence et organisation. Capacité d'écoute et de discernement.

Disponibilité, rigueur et discrétion.

Temps de travail temps complet

Catégorie B (filière animation ou sociale), diplômé(e) Bac + 3 minimum (dans les champs social et/ou éducatif), reconnu par la CAF, vous disposez d'une première expérience dans la gestion de projet ou de structure à destination des adolescents de préférence en structure de proximité et territoriale.

Vous disposez de connaissances de l'éducation populaire, des centres sociaux, des enjeux et des acteurs institutionnels et de terrain.

Vous maîtrisez les techniques d'évaluation de projet.

Vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles qui vous disposent au développement de réseaux partenariaux.

Vous êtes motivé par un environnement dynamique qui laisse s'exprimer votre créativité et votre sens de l'initiative.

GESTION DES FAMILLES

Renseigner les familles et gérer les dossiers d'inscription. Organiser l'accueil des enfants. Recueillir les participations financières des familles.

ACCUEIL DE L'ENFANT

Concevoir, animer et mettre en œuvre le projet d'établissement

Garantir le bien-être et le confort des enfants accueillis

ENCADREMENT DE L'EQUIPE

Assurer le management et le fonctionnement d'une équipe (planning, gestion des absences,...)

Soutenir et motiver

DESCRIPTION DU POSTE

Placé sous l'autorité du Directeur Général des Services vous serez chargé tout en respectant les normes d'encadrement, d'assurer les missions suivantes :

- est garant de la qualité du service public tout en veillant à sa continuité
- respecte et applique la convention des droits de l'enfant
- définit le projet pédagogique du centre en concertation avec l'équipe d'animation, en respectant les orientations municipales et le projet éducatif
- est garant de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant sur tous les temps d'animation, d'encadrement et de présence de l'enfant (restauration comprise)
- est garant de la mise en œuvre des projets d'animation

- doit signaler à sa hiérarchie toutes situations de maltraitance
- a un rôle éducatif auprès des enfants en respectant leurs rythmes et besoins
- assure un devoir de réserve et de discrétion
- assure le service de restauration, d'accueil le matin, le soir, mercredis
- respecte et applique la législation et les normes en vigueur
- encadre et accompagne l'équipe d'animation
- est garant des démarches administratives demandées.

Encadrer et accompagner une équipe :

- évaluation des animateurs
- rôle de formateur envers les agents (stagiaires, permanents)
- participation à la constitution des équipes
- anticipation et gestion des conflits
- préparation et menée de réunions d'équipe et rédaction de bilans et de comptes rendus
- planification et organisation des horaires, y compris des ATSEM durant les vacances scolaires.

Mise en œuvre du projet pédagogique :

- veiller à garantir le lien entre projet éducatif, projet pédagogique et projets d'animation
- veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de fonctionnement spécifique au temps méridien
- veiller et faire appliquer les apprentissages fondamentaux de vie quotidienne pour les enfants
- développer le partenariat en interne et externe
- travailler en partenariat avec l'Education nationale
- peut être amené à encadrer et animer un groupe d'enfants
- garantir un panel diversifié d'activités favorisant l'épanouissement de l'enfant

Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :

- accueillir dans les meilleures conditions l'enfant et sa famille
- assurer la mise en place et le suivi des PAI
- veiller au respect de l'hygiène et de la sécurité des locaux ainsi que du matériel et mobilier utilisés.

La qualité du service public :

- appliquer les orientations du service et de la direction
- participation aux initiatives de la ville
- participation à la dynamique du service et être force de proposition
- participation aux réunions du service
- veiller à une bonne coordination avec l'équipe ATSEM
- être disponible et à l'écoute des familles, leur transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement
- participation aux activités scolaires et municipales.

Les démarches administratives :

- assurer le suivi administratif du centre
- gérer le budget alloué au centre
- veiller à la gestion du personnel.
- assurer une veille réglementaire

Moyens financiers : un budget pour mener à bien les projets d'animation sur tous les temps d'accueil.

Moyens humains : constitution de leur équipe, participation au recrutement d'animateurs stagiaires BAFA, travail avec les partenaires et collègues.

Travail avec une équipe d'animateurs et d'animateurs spécifiques encadrant les enfants porteurs de handicap.

Détachement en fonction des possibilités du service.

Compétences, connaissances et qualités requises :

- Connaître et appliquer les droits et obligations du fonctionnaire.
- Avoir le sens du service public.
- Faire preuve d'organisation, de réactivité et d'adaptabilité en fonction des affectations.
- Avoir une connaissance du développement de l'enfant
- Faire preuve de capacités rédactionnelles et relationnelles.
- Posséder des aptitudes à l'encadrement, des qualités pédagogiques et des compétences certaines en matière d'animation.
- Faire preuve d'initiatives et assurer une veille éducative.
- Avoir l'esprit d'équipe.

Merci de répondre à cette offre avant le 16 juin 2017 en envoyant votre curriculum vitae et votre lettre de motivation à l'attention de Monsieur Le Maire à l'adresse mail suivante : rh.espira@orange.fr.